

---

**1<sup>re</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
le mercredi 22 janvier, à 19 h  
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy  
Salle RC15  
965, rue Valentin**

---

**SONT PRÉSENT.E.S :**

M.	Louis Champoux	Président
M	Réal Jean	Vice-président
M <sup>me</sup>	Suzanne Roy	Administratrice
M.	Jacques Pelchat (quitte à 19h30)	Administrateur
M.	Paul-André Proulx	Administrateur
M <sup>me</sup>	Rosalie Tohoue	Administratrice
M <sup>me</sup>	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

**II Y A QUORUM**

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M <sup>me</sup>	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications.
-----------------	-----------------	---

**SONT ABSENT.E.S :**

M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M <sup>me</sup>	Valérie Poirier	Administratrice
M <sup>me</sup>	Diana Polovei	Trésorière

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 13 personnes assistent à l'assemblée, dont 4 étudiants.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis Champoux, président, ouvre la séance à 19h00. Il offre ses voeux de bonne année et souligne la présence d'étudiants dans la salle.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Champoux fait la lecture de l'ordre du jour.

- |  |                |
|--|----------------|
| 1. Ouverture de l'assemblée  | <b>19 h 00</b> |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  | <b>19 h 02</b> |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 novembre                         | <b>19 h 05</b> |
| Suivis :   |                |
| • Projet de mobilisation à la sécurité routière : visuels et suivis                          |                |
| • Corridor Vélo Neilson- Hiver   |                |
| • Conférence sur la santé durable  |                |
| 4. Période d'information de la conseillère du district                                       | <b>19 h 30</b> |
| 5. Période de questions et commentaires du public  | <b>19 h 35</b> |
| 6. Dossiers en cours   | <b>19 h 45</b> |
| - AGA  |                |
| • Date suggérée : 23 avril 2025  |                |
| • Rapport annuel   |                |
| • Suggestion de conférence   |                |
| 7. Affaires nouvelles  | <b>19 h 55</b> |
| • Séances d'information de la ville  |                |
| • Plan d'action 2025-2026- Comité  |                |
| • Nouvelle personne déléguée à la Table de concertation Vélo                                 |                |
| • Retour sur la séance d'information sur le Règlement sur les appareils à combustible solide |                |
| • Mercredi 29 janvier 2025 à 19 h Politique de stationnement                                 |                |
| • Signalisation sur rue des Compagnons (Résolution)  |                |
| 8. Affaires internes   | <b>20 h 30</b> |
| • Secrétariat et correspondance  |                |
| - Politique éditoriale dans la section Documents de la ville                                 |                |
| • Trésorerie   |                |
| - Mise à jour du registraire des entreprises.  |                |
| - Solde du compte  |                |
| - Rémunération à verser à la secrétaire de soutien   |                |
| 9. Divers  | <b>20 h 40</b> |
| 10. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée                                       | <b>20 h 45</b> |

Des modifications sont demandées à l'ordre du jour :

- Point 3 : enlever le premier suivi (projet de mobilisation à la sécurité routière) puisque le dossier est réglé.
- Point 9 : ajout d'une rencontre de travail en février
- Point 7 : participation à la balade des élus

- Offre de Marie-Ève Martel de représenter le conseil à la table de concertation vélo
- Correspondance : demande de présentation pour le réseau des Éclaireurs du CIUSSS CN
- Point 4 : sera décalé, car la conseillère municipale sera en retard

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-01**

Sur proposition de Jacques Pelchat, appuyée par Réal Jean, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE**

Commentaires :

- Louis Champoux rappelle qu'aucune recommandation n'a été transmise au conseil d'arrondissement concernant la consultation sur la station-service.
- Un sous-comité sera formé pour le programme de mobilisation à la sécurité routière.
- Bruit sur l'autoroute Duplessis : il y aura un suivi en février, à la suite d'une rencontre entre des membres de différents conseils de quartier.

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-02**

Sur proposition de Suzanne Roy, appuyée de Paul-André Proulx, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 27 novembre.

*Adoptée à l'unanimité*

Suivis :

- Corridor Vélo Neilson - Hiver

- Plusieurs personnes déplorent l'aménagement hivernal de la piste cyclable en raison du nombre trop élevé de bollards, des sorties de stationnement, du déneigement, etc. Un représentant du conseil de quartier ainsi que des résidents du boul. Neilson ont rencontré l'équipe projet de la Ville et des améliorations ont été apportées : retrait de plusieurs bollards et amélioration du déneigement pour éviter le double remblai. Les citoyens trouvent que les améliorations supplémentaires demandées prennent du temps à se mettre en place et que quelques questions restent en suspens : où mettre la neige quand on dégage son entrée charretière et où se stationner quand notre entrée privée se fait déneiger. Concernant l'achalandage du corridor-vélo, la Ville de Québec fera un décompte à quelques reprises pendant l'hiver afin d'évaluer son utilisation.

Sur ce propos, une citoyenne cycliste indique que le corridor vélo étant installé depuis peu, il faut laisser aux cyclistes un certain temps afin de l'utiliser sur une base régulière.

Louis Champoux mentionne qu'il serait pertinent que les citoyens poursuivent les discussions avec le représentant du conseil de quartier (Paul-André Proulx), mais les citoyens demandent pour leur part que le conseil de quartier adresse une résolution à la ville afin de transmettre leurs préoccupations à la ville.

**À ce point-ci de la rencontre, M. Jacques Pelchat quitte la rencontre et annonce sa démission du conseil de quartier.**

Suzanne Roy propose d'adopter une résolution concernant le corridor vélo. La résolution sera traitée au point 6.

- Conférence sur la santé durable

- Un compte-rendu de la conférence sur la santé durable sera transmis par courriel à tous les membres du conseil de quartier par Diana Polovei. Voir document en annexe.

**Le président passe au point 6 en attendant l'arrivée de la conseillère municipale.**

## **6. DOSSIERS EN COURS**

- AGA

- Date suggérée : 23 avril 2025

- Rapport annuel :

Suzanne Roy a rédigé une première ébauche du rapport annuel qui a été soumis pour révision à Louis Champoux et Éloïse Gaudreau. Le rapport sera envoyé aux autres membres du conseil de quartier afin qu'ils puissent faire leurs commentaires et la version finale sera déposée à une séance ultérieure.

- Suggestion de conférence

Louis Champoux propose de recevoir quelqu'un qui pourrait venir informer les citoyens à propos de la montée Mendel. Éloïse Gaudreau mentionne qu'il faut avoir déterminé le sujet de la conférence avant la prochaine séance du 26 février.

- Ajout au point 6 : Corridor Vélo Neilson - Hiver

## **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-03**

**Considérant** l'importance des problèmes de manipulation et de disposition de la neige devant les nombreuses entrées charretières en double, tant au

nord qu'au sud sur presque toute la longueur du boulevard entre Pie XII et Marly (à noter : ce problème a bien été présenté lors de la visite du comité de vélo Québec après une première petite tempête) ;

**Considérant** d'importants problèmes de visibilité survenant lorsque la neige remplit la bande de verdure de 3 mètres, particulièrement lors des abondantes bordées ;

**Considérant** la complexité du déneigement, bien observé lors de la visite des fonctionnaires de la ville, à la suite de la petite tempête et éventuellement les coûts supplémentaires qui en résulteraient ;

Sur proposition de Paul-André Proulx, appuyée par Rosalie Tohoue, il est résolu que le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la ville de Québec d'enlever les bollards de protection encore présents durant la période hivernale entre Pie X11 et Marly et de redonner aux résidents les espaces de stationnement sur rue afin de faciliter le déneigement des stationnements des résidences situées sur le boul. Neilson. La ville pourrait les réinstaller durant la période estivale.

*Adoptée à l'unanimité*

**Le président revient au point 4 puisque la conseillère municipale est arrivée.**

#### **4. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

- Anne Corriveau réitère sa disponibilité à tous les citoyens et leur suggère de la contacter par courriel ou par téléphone.
- Inconsistance de l'affichage de la limite de vitesse en zone scolaire sur la rue des Compagnons : la Ville de Québec prendra action rapidement pour corriger la situation.
- Suivi concernant les panneaux d'arrêts demandés sur la rue Saint-Louis au coin de Pie-XII : deux panneaux d'arrêt ont été installés sur le chemin Saint-Louis à l'intersection de Pie XII et un autre sur Pie XII.
- Parcours de marche sécurisé : Anne Corriveau et Suzanne Roy ont eu une conversation avec Alexandre Philibert, conseiller à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire pour la Ville de Québec. Le projet sera étudié et Anne Corriveau reviendra au conseil de quartier avec la réponse. Suzanne Roy mentionne avoir assisté à la rencontre d'information portant sur le projet de sécurité routière dont un axe spécifique porte sur l'amélioration de la sécurité des piétons aînés. Cette stratégie sera déployée à compter de 2027. Elle se dit satisfaite des mesures à venir.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

- Un citoyen mentionne son insatisfaction quant à l'entretien hivernal des rues du quartier, particulièrement pour les rues secondaires. Les rues sont souvent glacées. Anne Corriveau mentionne que le 311 est la meilleure option pour signaler ce problème. Le citoyen mentionne avoir déjà fait des appels, sans succès parce qu'il ne s'agit pas d'une rue en particulier, mais de toutes les rues secondaires. Anne Corriveau rappelle que les citoyens doivent appeler le 311 d'abord, noter le numéro de référence et par la suite faire un suivi avec elle.
- Un citoyen s'informe de la procédure qui a été suivie afin de nommer madame Martel au Comité Vélo. Il souhaite savoir comment il peut communiquer avec madame Martel. Cette dernière étant présente dans l'assemblée, elle suggère de passer par le conseil de quartier.
- Un citoyen mentionne qu'il y a de la documentation sur la qualité de l'air sur le site du conseil de quartier de l'aéroport. Cette documentation serait pertinente pour les membres du comité et il les encourage aussi à consulter cette documentation.

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

- Séances d'information de la ville  
Suzanne Roy mentionne que plusieurs séances d'information de la Ville de Québec sont annoncées. Pour chacune des sessions, il faudrait qu'un membre du conseil de quartier se porte volontaire pour résumer les propos de chaque séance aux autres membres du CA. Paul-André Proulx se porte volontaire pour la séance sur le verdissement (3 février) et Réal Jean se porte volontaire pour la séance sur le stationnement (29 janvier).
- Plan d'action 2025-2026- Comité  
Les actions inscrites au plan d'action actuel du conseil sont presque achevées. Une nouvelle mouture doit donc être élaborée prochainement.
- Nouvelle personne déléguée à la Table de concertation Vélo  
Madame Marie-Ève Martel souhaite s'impliquer.

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-04**

Sur proposition de Suzanne Roy, appuyée de Réal Jean, il est proposé de nommer Marie-Ève Martel, à titre de représentante du conseil de quartier à la table de concertation vélo.

*Adoptée à l'unanimité*

- Retour sur la séance d'information sur le Règlement sur les appareils à combustible solide.

Suzanne Roy présente un résumé de la présentation effectuée par la Ville et la Santé publique concernant la dangerosité des particules fines. Les données sont recensées à la Ville de Québec et l'impact des particules fines est bien connu.

- Les poêles encastrables et non certifiés qui datent d'avant 2009 sont les plus polluants.
- Les poêles encastrables certifiés EPA/CSA démontrent une haute efficacité énergétique qui se traduit par une diminution drastique des particules fines.
- Les foyers d'ambiance émettent tous des particules fines
- Les mesures adoptées par la ville sont :
  - Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2026, tous les poêles à combustion lente non certifiés seront bannis. Une compensation financière est offerte aux propriétaires pour changer leur poêle encastrable répondant aux normes.
  - Les foyers d'ambiance (décoratif) seront interdits à partir de 2030.
  - Les poêles certifiés sont autorisés
- La réponse des citoyens à ce sujet est positive et cela contribuera à améliorer la qualité de l'air en hiver.

- Mercredi 29 janvier 2025 à 19 h Politique de stationnement  
Ce point a été traité plus tôt dans la séance.

- Signalisation sur rue des Compagnons (Résolution)  
Ce point a été traité plus tôt dans la séance.

- Balade des élus  
Aura lieu au mois de juin. Le conseil de quartier participera à l'événement.

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-05**

Sur proposition de Louis Champoux, appuyée de Paul-André Proulx, il est proposé que le conseil de quartier participe à l'activité *Balade des élus*.

*Adoptée à l'unanimité*

- Les Éclaireurs  
Suzanne Roy mentionne avoir reçu une demande de l'organisme pour faire une présentation lors d'une séance de conseil de quartier.

## **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-06**

Sur proposition de Suzanne Roy, appuyée de Louis Champoux, il est proposé que le conseil de quartier invite madame Bastien à présenter le réseau *des éclaireurs* lors d'une séance du conseil de quartier. Suzanne Roy communiquera avec la responsable pour connaître ses disponibilités.

*Adoptée à l'unanimité*

### **8. AFFAIRES INTERNES**

- Secrétariat et correspondance
- Politique éditoriale dans la section Documents de la ville  
Suzanne Roy mentionne que la politique éditoriale ne se trouve pas sur la page du conseil de quartier et demande à Éloïse Gaudreau de l'ajouter. La politique éditoriale sera envoyée par Suzanne Roy et Éloïse Gaudreau la déposera sur la page du conseil de quartier.
- Trésorerie
- Mise à jour du registraire des entreprises.  
La nomination de la personne responsable se fera lors d'une séance ultérieure.
- Solde du compte  
Éloïse Gaudreau remet à Suzanne Roy un chèque au montant de 1655\$ au titre du budget de fonctionnement du conseil de quartier.
- Le montant de la rémunération à verser à la secrétaire de soutien sera discuté en comité.  
Reporté à une séance ultérieure

### **9. DIVERS**

- Louis Champoux souhaite tenir une rencontre de travail en février afin de développer le prochain plan d'action. Lors de cette rencontre, les membres discuteront également de la prochaine assemblée générale annuelle. Louis Champoux propose la date du 4 février. Un courriel sera envoyé à tous les membres.

### **10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

- Louis Champoux présente des excuses pour la façon dont la rencontre a été menée et pour le manque de contrôle lors de la rencontre.



- Réal Jean souhaite que les discussions se concentrent sur les aspects importants.
- Un citoyen mentionne qu'il aurait préféré avoir été consulté pour la piste cyclable et aurait aimé discuter de l'élaboration de la résolution à ce sujet.
- Éloïse Gaudreau rappelle qu'en temps normal, les citoyens peuvent seulement s'exprimer pendant la période de questions et commentaires du public.

La séance est levée à 21 h 00.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Martine Gagnon, révisé par M Louis Champoux et Suzanne Roy

---

M. Louis Champoux, président

---

M<sup>me</sup> Suzanne Roy, secrétaire

**Le 3 décembre 2024 dernier, l'Université Laval à Québec a organisé une conférence centrée sur la santé durable,**

L'objectif : mettre en lumière l'impact de l'isolement social sur la santé des individus, souvent plus néfaste que certaines dépendances. Les discussions ont souligné l'importance de favoriser des activités communautaires pour renforcer les liens sociaux et promouvoir le bien-être collectif.

La Ville de Québec a présenté des initiatives visant à encourager les citoyens à participer à des projets communautaires, renforçant ainsi le tissu social et contribuant au développement d'une santé durable pour tous.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des efforts pour lutter contre l'isolement social, notamment chez les personnes âgées, en créant des environnements propices à l'inclusion et à la participation active de tous les citoyens.

Les experts présents ont également discuté des stratégies pour intégrer les principes de santé durable dans les politiques municipales, en mettant l'accent sur la collaboration intersectorielle et l'engagement communautaire comme leviers essentiels pour améliorer la qualité de vie des résidents.

Voici quelques idées clés qui ont été partagées

Idées discutées sur la santé durable

1. Impact de l'isolement social sur la santé mentale et physique
  - L'isolement social est considéré comme un facteur de risque majeur, parfois plus nocif que certaines dépendances comme le tabac ou l'alcool.
  - L'importance de maintenir des liens sociaux solides pour prévenir les troubles de santé mentale.
2. Initiatives communautaires pour réduire l'isolement
  - Création d'espaces partagés comme des parcs, des centres communautaires ou des marchés locaux.
  - Organisation d'activités collectives comme des ateliers, des groupes de discussion ou des événements culturels.
3. Soutenir les populations vulnérables

- Mettre en place des programmes pour inclure les aînés, les jeunes et les personnes marginalisées dans la vie communautaire.
- Offrir des services d'accompagnement pour ceux qui souffrent d'isolement chronique.

#### 4. Ville et santé durable

§ Intégrer des projets d'urbanisme qui favorisent la mobilité douce (vélo, marche).

§ Encourager les initiatives vertes, comme les jardins communautaires et les espaces verts, pour améliorer le bien-être des citoyens.

#### 5. Collaboration intersectorielle

· Travailler avec des organisations de santé, des entreprises et des citoyens pour développer des programmes de soutien adaptés aux besoins locaux.

· Promouvoir une approche participative où les résidents s'engagent activement dans la construction d'une ville durable.

#### 6. Éducation et sensibilisation

§ Informer le public sur l'importance des relations sociales pour leur bien-être.

§ Organiser des campagnes pour encourager la participation à des activités communautaires.

Résumé : Diana Polovei, le 22 janvier 2025